



SEPTEMBRE 2019

RENTÉE DES CLASSES. RETOUR À LA NORMALE ?

LES CONFLITS COMMERCIAUX PROVOQUENT L'EFFERVESCENCE DES MARCHÉS



Les marchés réagissent à l'incertitude de la politique commerciale américaine, aux risques géo/politiques et à la guerre des changes qui se profile entre les États-Unis et la Chine. La volatilité qui en résulte pousse les prix des actifs à refléter plus fidèlement le ralentissement économique dans un scénario où « les mauvaises nouvelles pour l'économie sont de mauvaises nouvelles pour les actifs à risque ».

PRINCIPALES CONSÉQUENCES DE CE HAUT DEGRÉ D'INCERTITUDE



AFFAIBLISSEMENT DE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE

Les tensions commerciales devraient affecter les investissements des entreprises, entraînant un ralentissement de la croissance économique dans les économies avancées et un assouplissement monétaire de la part des banques centrales. Cela étant, nous pensons qu'une récession mondiale n'est pas imminente, bien que le risque de récession aux États-Unis ait augmenté. Les pays émergents seraient également touchés par un tel ralentissement de la croissance mondiale.



VOLATILITÉ ÉLEVÉE ET FAIBLE LIQUIDITÉ DES TITRES OBLIGATAIRES

Les anticipations par le marché d'un assouplissement monétaire radical de la part des banques centrales pourraient causer de la volatilité si elles étaient déçues. Par conséquent, la recherche de rendement se poursuivra parmi les investisseurs, ce qui profitera principalement aux obligations de qualité « investment grade »² et à la dette des marchés émergents. Le risque de liquidité est au premier plan, ce qui nous rend encore plus sélectifs aujourd'hui.



VISIBILITÉ RÉDUITE SUR LES RÉSULTATS D'ENTREPRISES

La montée du protectionnisme assombrit les perspectives de bénéfices des entreprises. Nous pensons que les anticipations de croissance des bénéfices pour 2020 sont élevées et que des révisions à la baisse sont probables en Europe. Par conséquent, l'équilibre du portefeuille et la sélectivité sont importants. Au sein des marchés émergents, nous restons défensifs malgré des valorisations attrayantes.



PRUDENCE EN GESTION MULTI-CLASSES D'ACTIFS ET FOCUS SUR LA PROTECTION

Les inquiétudes suscitées par la croissance léthargique de l'économie mondiale et le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine ont exacerbé la volatilité sur les marchés. Nous restons prudents à l'égard des actifs à risque et privilégions les obligations d'entreprises par rapport aux actions. Les investisseurs pourraient couvrir leur risque par l'ajout d'obligations américaines (duration³) et d'or.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT EN PÉRIODE DE VOLATILITÉ



L'environnement dynamique actuel souligne l'importance d'une approche prudente en matière d'investissement. Les marchés et les responsables politiques attendent des banques centrales qu'elles soutiennent la croissance économique et les prix des actifs. Toutefois, les investisseurs peuvent faire face à la volatilité grâce à une approche active et bien diversifiée.

Amundi
ASSET MANAGEMENT

En savoir plus sur Amundi Asset Management en ligne :
<http://amundi.com>



1. Volatilité : mesure l'amplitude de la variation de la valeur d'un actif pendant une période donnée. Une volatilité importante traduit généralement une forte exposition au risque. Lorsque la volatilité est élevée, la possibilité de gain est importante, mais le risque de perte l'est aussi.

2. Investment grade : caractérise les titres émis par un émetteur de titres de créances négociables (bons du Trésor...) ou d'émission de titres de créances négociables (obligations). Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'augmentent l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre à souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont exactes au 9 septembre 2019. Les opinions concernent les tendances de marché et les tendances économiques qui y sont exprimées en regardant leur avenir et pas nécessairement Amundi Asset Management. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'augmentent l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre à souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.